

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Mission de renforcement de capacités des acteurs nationaux du projet BIODEV2030 sur les mécanismes innovants de financement de la biodiversité : faisabilité, méthodes et outils pour le développement de projets de Certificats Biodiversité et de Paiement pour Services Environnementaux (PSE)

1. Introduction

L'initiative BIODEV2030 « Biodiversité et Développement à l'horizon 2030 », lancée en 2020 dans 16 pays pilotes, dont la République du Congo (RoC), vise entre autres à promouvoir un dialogue multipartite basé sur la science pour intégrer la biodiversité dans les stratégies de développement économique.

La première phase du projet (2020-2022) a permis d'identifier les secteurs les plus impactant sur la biodiversité en République du Congo (agriculture et mine) et de proposer des pistes d'engagements pour transformer les pratiques productives dans ces domaines. La phase 2 du projet BIODEV2030 en cours de mise en œuvre au Congo, s'appuie sur les enseignements tirés de la phase 1 et utilise les informations des diagnostics générés tout en promouvant des changements dans les pratiques de production pour un avenir respectueux de la nature, contribuant ainsi à la mise en œuvre du Cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal en République du Congo.

Cette phase II du projet BIODEV2030 ambitionne également de permettre l'élaboration d'un projet pilote PSE/certificat biodiversité à l'échelle du paysage ETIC, retenu comme territoire pilote pour le développement dudit prochain pilote, après moult concertations, l'analyse minutieuse des données disponibles et la cartographie des acteurs se déployant dans ce paysage.

Cependant, le développement du projet pilote susmentionné requiert que les acteurs susceptibles de contribuer à sa mise en œuvre soient formés sur ces nouveaux outils de financement de la biodiversité. C'est dans ce sens qu'ont été élaborés les présents Termes de Référence (TDR) en vue du recrutement d'un consultant qui sera chargé de renforcer les capacités des acteurs cibles nationaux sur ces nouveaux outils.

2. Description de la mission de la demande de consultation :

Cette mission s'inscrit sous trois ordres :

Premièrement en lien avec l'objectif 3 du projet BIODEV2030-phase 2, qui vise à soutenir la mise en œuvre du projet en renforçant les capacités des acteurs clefs et valoriser les résultats et les enseignements clefs du projet.

Deuxièmement, de la volonté manifeste du MEDDBC dans le cadre de la mise en œuvre de sa SPANB afin d'explorer de nouveaux mécanismes de financement innovant.

Troisièmement, dans le but de renforcer les capacités des acteurs clés du projet, notamment : CNCB, Ministères sectoriels (MEDDBC, MEF, etc.), OSC, privés, les CLPA, etc.

NB : il sied de préciser que les échanges pour le contenu de la mission pourront se faire à distance et que les sessions de formations auront lieu à Brazzaville, donc nécessitera des déplacements.

3. Objectifs de la demande de la consultation :

L'objectif principal de la mission est de préparer et animer au moins deux (2) sessions de renforcement des capacités des acteurs clefs du projet lors d'un atelier national et autres en lien avec le projet.

Les objectifs spécifiques des sessions de formations sont présentés comme suit :

- Présenter au moins deux mécanismes de financement innovant de la biodiversité sur la base des systèmes existants pouvant être utilisés au Congo (modalités, exigences, principes, niveaux de maturité, avantages et inconvénients), en les évaluant au regard du positionnement du WWF sur les crédits/certificats biodiversité et les PSE ;
- Présenter la faisabilité de l'application de ces instruments à l'échelle territoriale (ETIC), nationale et sous régionale voire internationale assortie des cas pratiques des projets de Certificats biodiversité et de PSE (de protection, gestion ou restauration) :
 - présenter toutes les informations utiles pour mieux comprendre les systèmes et la manière dont ils peuvent être appliqués sur le terrain ;
 - détailler les étapes nécessaires à l'application de ces systèmes de certificats biodiversité et de paiement pour services écosystémiques (PSE) ;
 - présenter les défis, opportunités, risques et contraintes liés à chaque étape de leur application et hiérarchiser les systèmes en fonction de la pertinence de leur application ;
 - présenter les coûts initiaux, les dépenses récurrentes et les bénéfices attendus à court, moyen et long terme ;
 - présenter un plan de mise en œuvre de ces mécanismes (certificat biodiversité/PSE).
- Présenter les opportunités de ces outils de financement de la biodiversité et du lien entre économie et nature.
- Conseiller l'équipe projet BIODEV2030 sur les orientations du projet pilote certificat biodiversité/PSE en cours de développement dans la zone ETIC à l'issue des ateliers de dialogue territoriaux.

4. Méthodologie et livrables attendus

La méthodologie pour atteindre les objectifs attendus doit être proposée par le consultant qui se reposera sur l'interaction formateurs et auditeurs (théorie et cas pratiques).

Elle sera détaillée dans la Note méthodologique (Livrable 1) qui sera remise à l'issue de la réunion de cadrage/démarrage.

Il sera demandé au consultant de préparer les modules de formation et les différentes présentations sous format PPT.

Les livrables attendus sont les suivants :

- Une note méthodologique et les modules de renforcement des capacités des acteurs sont disponibles et/ou produits ;
- Une présentation de l'application des mécanismes de financement innovant de la biodiversité ;
- Une présentation d'au moins deux cas pratiques de faisabilité sur les méthodes et outils de développement d'un projet PSE/certificats biodiversité ;
- Un rapport provisoire de faisabilité de ces instruments (certificats biodiversité/PSE) ;
- Un rapport final intégrant les recommandations.

5. Dossier de candidature

Profil recherché

Bureau d'études (BE) ou consultant.e(s) disposant d'expérience sur la conservation et la gestion forestière dans le bassin du Congo, avec une connaissance des thématiques certificats biodiversité et PSE.

Les CV des experts impliqués dans ladite prestation, ainsi que l'éventuelle répartition des tâches entre eux doivent être présentés. Les experts ne pourront être modifiés au cours de la mission que par des experts au profil et compétences similaires et sous réserve d'un accord écrit préalable du WWF Congo.

➤ Offre technique

Le Bureau d'Etudes (BE) ou consultant(e)s devront remettre une offre technique qui décrit leur compréhension des enjeux, la méthodologie proposée, leurs expériences, et un calendrier provisoire d'exécution des livrables ne devant pas excéder le mois d'Octobre 2025.

➤ Offre financière

Le BE ou consultant(e)s devront également remettre une offre financière, avec une ventilation des coûts, y compris le nombre de jours de travail et les taux journaliers pour chaque profil contribuant à la mission et toutes les dépenses non liées aux ressources humaines (frais de mission à Brazzaville), hors taxes et toutes taxes comprises.

6. Calendrier prévisionnel

La durée prévue pour cette consultance est de 4 à 6 semaines.



7. Remise des offres

Toute la documentation requise doit être présentée en français. Après examen des dossiers reçus, le WWF Congo pourra contacter les candidat(e)s répondant aux exigences pour un entretien préliminaire.

Les candidatures doivent être soumises par courriel (Référence : **WWF-AMI-BIO30RoC-RCAN**) au plus tard le 25 août 2025 à l'adresse suivante : applications@wwfcog.org Le bureau WWF Congo se réserve le droit de négocier les offres.

NB : Le BE ou consultant(e)s retenu devra renseigner et renvoyer le formulaire de déclaration d'intégrité d'Expertise France avant le début de la consultation.

8. Critères d'analyse des offres

Le consultant ou le BE sera choisi selon la méthode de sélection fondée sur la comparaison des CV, la qualité et le coût, la qualité ayant une prépondérance sur le coût.